

# Rentrée 2016

## Les étudiants néo-bacheliers de L1 d'UT1 Capitole

### La place de l'orientation active

L'orientation active, une procédure intégrée au portail Admission Post Bac, serait-elle la solution pour permettre de limiter l'échec en première année ? Quel est l'impact de cette procédure sur les inscriptions en première année dans les universités ?

Deux scénarios possibles s'offrent aux universités : l'orientation pour tous et/ou l'orientation sollicitée. L'Université de Toulouse 1 Capitole a opté pour les deux. Les composantes d'Administration & Communication et de Droit pratiquent l'orientation sollicitée par le lycéen alors que l'Ecole d'Economie de Toulouse rend obligatoire cet avis.

Sources :

- base de données scolarité (Apogée)
- enquête OFIP

Cette année nous avons choisi d'enquêter la population des étudiants néo-bacheliers français ou étrangers ayant un bac français inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois à UT1 Capitole en 2016/2017 en L1 dans les composantes Administration et Communication, Droit et Economie, soit 2476 inscrits. Les néo-bacheliers de l'IAE, n'utilisant pas la même chaîne d'inscription que les autres, n'ont pas pu être interrogés. Les néo-bacheliers du site de Montauban n'ont pas été comptabilisés ainsi que ceux inscrits en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles.

Cette population représente 51% des inscrits en L1.

En travaillant spécifiquement sur cette population, nous avons pu analyser la place des avis obligatoires ou sollicités issus d'APB (Admission Post Bac) sur leur inscription.

L'enquête a permis de récolter 2174 réponses, soit un taux de réponse de 87,8%. Réalisée lors des inscriptions en ligne entre juillet septembre 2016, elle a été complétée par des relances mails et téléphoniques.

## Données issues de la base scolarité Apogée année 2016-2017

**2476 étudiants néo-bacheliers inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois à UT1 en 1<sup>ère</sup> année de licence**

**Composante : Administration & Communication, Droit et Ecole d'Economie de Toulouse**

(Étudiants - personnes physiques - inscrits au 19-09-2016 - de nationalité française, ou étrangère ayant un bac français)

### Les néo-bacheliers

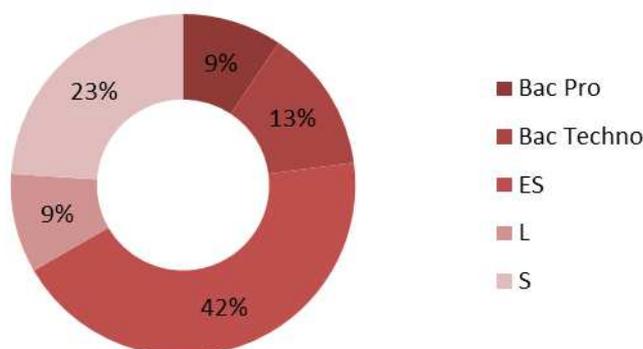
#### ► Profils civil et scolaire :

- **60 % sont des filles.**
- **49 % sont boursiers**
- **85 % sont titulaires d'un bac général**, 10 % d'un bac technologique et 5 % d'un bac professionnel.

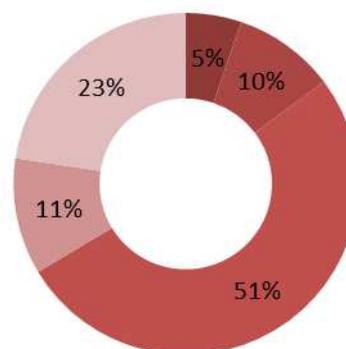
Une augmentation progressive au fil des ans d'étudiants ayant un bac ES.

Une légère diminution au fil des ans d'étudiants ayant un bac professionnel ou un bac technologique.

Type de bac en 2013



Type de bac en 2016



- **79 % des étudiants qui s'inscrivent en L1 à UT1 Capitole ont obtenu le bac à 18 ans ou moins**, 16 % avec un an de retard et 4 % avec 2 ans ou plus de retard.

## Nous pouvons remarquer des différences entre les composantes.

Pour rappel : La composante Administration & Communication ne possède qu'une L1, celle d'Administration Economique et Sociale (AES).

**AES : 18% des inscrits** néo-bacheliers en L1 sur la totalité des 3 composantes.

Il y a plus de boursiers dans cette composante que dans les autres (60% contre 49% au niveau global) et plus d'étudiants qui ont eu leur bac après 18 ans.

Il y a plus d'étudiants titulaires d'un Bac Pro (12% contre 5% au niveau global) mais en baisse par rapport à l'année dernière (17% en 2015). De même, il y a plus de titulaires d'un Bac Techno (23% contre 10% au niveau global) que dans les autres composantes. Part en diminution par rapport à 2013.

**Droit : 53% des inscrits** néo-bacheliers en L1 sur la totalité des 3 composantes.

Il y a plus de filles dans cette composante que dans les autres (69% contre 60% au niveau global).

Il y a également plus d'étudiants titulaires d'un Bac L (20% contre 11% au niveau global).

**Ecole Economie de Toulouse : 29% des inscrits** néo-bacheliers en L1 sur la totalité des 3 composantes.

Il y a plus d'étudiants qui ont eu leur bac à 18 ans dans cette composante que dans les autres (85% contre 79% au niveau global) et il y a aussi plus de garçon (55% contre 40% au niveau global).

Il y a plus d'étudiants titulaires d'un Bac S dans cette composante que dans les autres (41% contre 23% au niveau global). Part en augmentation depuis 2013. Baisse significative des bacs techno et pro depuis 2013. C'est dans cette composante que l'on trouve la plus forte augmentation de boursiers depuis 2013 (+9%).

	2013				2016			
	AES	Droit	Economie	Total	AES	Droit	Economie	Total
Filles	53%	65%	42%	56%	57%	69%	45%	60%
Boursiers	54%	46%	32%	44%	60%	51%	41%	49% <sup>1</sup>
Bac à 18 ans ou avant	52%	71%	67%	68%	68%	80%	85%	79%
Bac ES	42%	41%	45%	42%	55%	47%	56%	51%
Bac S	8%	23%	33%	23%	8%	18%	41%	23%
Bac L	2%	17%	1%	9%	1%	20%	0%	11%
Bac Techno et bac pro	48%	18%	9%	24%	35%	15%	2%	15%

**Xx = baisse**

**Xx = augmentation légère**

**Xx = augmentation significative**

Xx = stabilité

Lecture du tableau : En 2013, nous trouvons 53% de filles en AES. En 2016, nous trouvons 57% de filles en AES.

<sup>1</sup> Pour information, le pourcentage de boursiers en L1 est de 44% et de 37% pour l'ensemble de l'université

# Les résultats de l'enquête année 2016-2017

**2174 néo-bacheliers inscrits pour la première fois à UT1 en Licence 1**

**Composante : Administration et Communication, Droit et Ecole d'Economie de  
Toulouse**

La représentativité de l'échantillon des répondants a été vérifiée sur les critères d'effectifs par composante, sexe par composante, année de naissance et type de bac. Nous avons remarqué une petite différence avec la population initiale, l'échantillon a nécessité un redressement sur les variables type de bac et sexe par composante.

## Le choix de la formation à UT1 Capitoile lors des vœux APB

### ► Admission Post-Bac « APB »

**94% des néo-bacheliers ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits à UT1 Capitoile dans leurs vœux et 55% l'ont choisie comme premier vœu lors de leur inscription sur APB.**

**Nous pouvons remarquer une stabilité de ces chiffres depuis 2013**

**Nous observons une différence en fonction du type de bac.**

49% des bacheliers technologiques et 49% des bacheliers professionnels n'ont pas choisi en premier vœu la formation dans laquelle ils sont inscrits, alors que cela concerne 36% des bacheliers généraux.

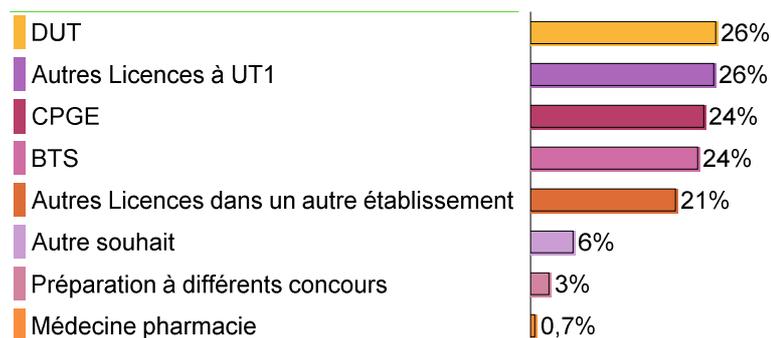
**A noter que 15% des étudiants titulaires d'un bac pro et 16% d'un bac techno n'ont pas du tout choisi UT1 Capitoile dans leurs vœux.**(4% des bacs généraux)

**La formation dans laquelle vous vous inscrivez aujourd'hui à UT1 Capitoile faisait elle partie de vos vœux exprimés sur APB?**

	Bac général	Bac Pro	Bac techno	Total
oui c'était mon 1 vœu	<b>59%</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>55%</b>
je ne me souviens plus si c'était mon 1er vœu	<b>0,7%</b>	<b>0,9%</b>	<b>1%</b>	<b>0,8%</b>
non	<b>4%</b>	<b>15%</b>	<b>16%</b>	<b>6%</b>
oui c'était un vœu autre que le premier	<b>36%</b>	<b>49%</b>	<b>49%</b>	<b>38%</b>
je ne me souviens plus si c'était un de mes vœux	<b>0,7%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>0,9%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

Pour ceux dont cela ne fait pas partie de leurs vœux ou premier vœu, 26% ont choisi une autre licence au sein d'UT1, 26% un DUT, 24% un BTS, 24% une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, 21% une autre licence dans un autre établissement.

### Souhaits faits avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits



### Au niveau des composantes :

**AES** : 86% ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits mais pour 51%, ce n'est pas leur 1er vœu. A noter que pour 12%, UT1 ne fait pas du tout partie de leur vœu (ils sont plus nombreux que dans les deux autres composantes).

Pour ceux dont cela ne fait pas partie de leurs vœux ou de leur premier vœu, 33% ont choisi un BTS, 32% un DUT, 12% une autre licence dans un autre établissement, 8% une autre licence à UT1, 7% une CPGE,...

Nous pouvons expliquer le faible taux de premier vœu par le fait que les étudiants ont choisi le plus souvent des filières sélectives.

**Droit** : 94% ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits et pour 63%, c'est leur 1er vœu. Ils sont plus nombreux dans ce cas que dans les deux autres composantes. Pour les étudiants qui n'ont pas choisi la formation dans laquelle ils sont inscrits comme vœu ou 1<sup>er</sup> vœu, 28% ont choisi une autre licence au sein d'UT1, 18% un BTS, 17% une autre licence dans un autre établissement, 15% un DUT, 14% une CPGE, 2% une autre formation et 2% une préparation à différents concours.

**Ecole Economie de Toulouse** : 94% ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits et pour 52% c'est leur 1er vœu.

Pour les étudiants qui n'ont pas choisi la formation dans laquelle ils sont inscrits comme vœu ou 1<sup>er</sup> vœu, 19% ont choisi une autre licence au sein d'UT1, 35% une CPGE, 17% une autre licence dans un autre établissement, 16% un DUT, 6% une autre formation, 5% un BTS et 2% une préparation à différents concours.

### La formation dans laquelle vous vous inscrivez aujourd'hui à UT1 Capitole faisait elle partie des vœux que vous avez exprimés sur APB?

	AES	Droit	TSE	Total
oui c'était mon 1 vœu	35%	63%	52%	55%
je ne me souviens plus si c'était mon 1er vœu	1%	0,9%	0,3%	0,8%
non	12%	4%	4%	6%
oui c'était un vœu autre que le premier	51%	31%	42%	38%
je ne me souviens plus si c'était un de mes vœux	1%	0,7%	1%	0,9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

### Souhaits faits avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits

	AES	Droit	TSE
CPGE	7%	14%	35%
Autres Licences à UT1	8%	28%	19%
Autres Licences dans un autre établissement	12%	17%	17%
DUT	32%	15%	16%
BTS	33%	18%	5%
Médecine pharmacie	1%	0,4%	0,3%
Préparation à différents concours	2%	2%	2%
Autre souhait	4%	4%	6%

### ► Le moment du choix de l'inscription dans la formation à UT1

41% des néo-bacheliers ont fait leur choix avant l'ouverture d'APB (avant janvier 2016)  
 80% des néo-bacheliers ont fait leur choix avant la fermeture d'APB (avant juin 2016)  
 15% des néo-bacheliers ont fait leur choix après les résultats du bac

#### Rappel APB :

20 janvier 2016 : ouverture d'APB :

Du 20 janvier au 31 mars 2016 : choix

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2016 : possibilité de modifier le classement des vœux

31 mai 2016 : fermeture d'APB

### A quel moment précis, avez-vous choisi de poursuivre vos études ?

<b>Avant l'entrée en terminale</b>			<b>26%</b>
<b>En cours de terminale</b>	Entre septembre et décembre 2015	15%	<b>59%</b>
	Entre janvier et mars 2016	30%	
	Entre avril et mai 2016	9%	
	Entre juin et les résultats du bac	5%	
<b>Après les résultats du bac</b>			<b>15%</b>

**Là aussi nous observons une différence en fonction du type de bac.** Les étudiants titulaires d'un bac technologique ou d'un bac professionnel sont 33% et 44% respectivement à faire leur choix après les résultats du bac contre 10% pour les titulaires d'un bac général.

## Pour les composantes :

*AES* : les étudiants d'AES sont plus nombreux que dans les deux autres composantes à s'être décidés après les résultats du bac et ils sont aussi plus nombreux que l'année dernière à être dans ce cas (31% contre 24%). Ils sont moins nombreux que dans les deux autres composantes à avoir fait leur choix avant l'entrée en terminale (9%).

*Droit* : ce sont les néo-bacheliers de droit qui sont les plus nombreux à faire leur choix avant l'entrée en terminale (38%) et ils sont plus nombreux que l'année dernière (30%)

*Ecole Economie de Toulouse* : ce sont les néo-bacheliers d'Economie qui sont les plus nombreux à choisir leur formation pendant l'année de leur terminale (comme l'année dernière). Sur ces 76%, ils sont un peu plus de la moitié à faire leur choix avant l'ouverture d'APB.

### Date du choix de poursuite d'études par composante

	Droit	TSE	AES	Total
en cours de terminale	50%	76%	60%	59%
avant l'entrée en terminale (avant septembre 2015)	38%	14%	9%	26%
après les résultats du bac	12%	10%	31%	15%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

## ► La place de l'orientation active lors de l'inscription dans une formation à UT1

Les étudiants qui émettent le vœu de suivre une première année à l'Université de Toulouse1 en Droit et en AES dans APB ont la possibilité de solliciter un avis sur leur dossier.

Par contre cet avis est obligatoire pour les étudiants qui choisissent de s'inscrire en première année d'Economie.

### Les lycéens qui ont sollicité l'avis le trouvent utile et en ont tenu compte

#### ■ 42% des néo-bacheliers ont sollicité un avis lors de leur inscription sur APB.

- 89% l'ont trouvé utile et 81% en ont tenu compte

### Cependant l'avis manque de visibilité et il est mal identifié par les lycéens

#### ■ 50% ne l'ont pas demandé.

- 45% de ceux qui ne l'ont pas demandé, ne l'ont pas fait parce qu'ils pensaient qu'ils n'en avaient pas besoin. Ils sont sur de leur choix, ils se sont renseignés<sup>2</sup> sur la formation et ne pensaient pas que cet avis était donné par rapport à leur niveau scolaire.

- 44% de ceux qui ne l'ont pas demandé, ne l'ont pas fait car ils n'ont pas eu connaissance de cette possibilité.

### 8% n'ont pas répondu

Nous rappelons que ces données sont issues de l'enquête et que cela reste du déclaratif.

<sup>2</sup> Les lycéens se sont renseignés en amont lors des journées portes ouvertes ou auprès de leurs enseignants du secondaire.

## L'orientation active par composante :

*AES* : 15% n'ont pas répondu à la question (plus nombreux que dans les deux autres composantes).

Pour ceux qui ont répondu, 46% ont demandé l'avis.

53% de ce qui ne l'ont pas demandé, n'ont pas eu connaissance de cette possibilité et 31% ont estimé qu'ils n'en ont pas besoin (ils sont moins nombreux à penser cela que dans les deux autres composantes).

*Droit* : Pour ceux qui ont répondu : les étudiants de Droit sont nombreux à ne pas avoir sollicité l'avis (61%).

51% de ceux qui ne l'ont pas demandé, ne l'ont pas fait car ils pensaient ne pas en avoir besoin (plus nombreux que dans les autres composantes à le penser) et 38% n'ont pas eu connaissance de cette possibilité.

*Ecole Economie de Toulouse* : Les résultats de l'enquête sont assez étonnants et même incohérents. Nous rappelons que l'avis en Economie est obligatoire et pourtant ils ne sont que 58% à avoir répondu qu'ils l'avaient demandé. Parmi les étudiants qui pensent ne pas avoir demandé l'avis, 53% déclarent ne pas avoir eu connaissance de cette possibilité, cela veut dire qu'ils ont rempli le dossier sans se rendre compte qu'ils allaient recevoir un avis.

### Sollicitation de l'avis par composante

	Oui	Non
AES	46%	54%
Droit	39%	61%
TSE	58%	42%

### Pourquoi n'avez vous pas sollicité cet avis ? (par composante)

	AES	Droit	TSE	Total
pas connaissance	53%	38%	53%	44%
autre vœux	3%	3%	5%	3%
pas besoin	31%	51%	37%	45%
procédure complémentaire	5%	0,6%	0%	1%
Je ne sais plus	7%	7%	5%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

## L'orientation active par type de bac

Nous observons une différence en fonction des types de bacs.

Concernant la sollicitation de l'avis, de façon globale, les bacs pro et les bacs techno ont moins répondu à cette question.

Pour avoir une représentation plus juste, nous avons focalisé ici notre étude sur les composantes Droit et AES. Ce sont dans ces deux composantes que nous retrouvons le plus d'étudiants ayant un bac techno et un bac pro.

**Droit** : Pour ceux qui ont répondu à la question, ce sont les bacs généraux qui ont le moins sollicité l'avis (63%). Ils ne l'ont pas fait car ils estiment ne pas en avoir besoin (ils sont sûrs de leur choix).

Pour les bacs techno, ils sont un sur deux à ne pas avoir sollicité l'avis et la moitié d'entre eux n'ont pas eu connaissance de cette procédure.

La moitié des bacs pro n'ont pas sollicité l'avis. Pour la moitié d'entre eux, ils estiment ne pas en avoir besoin. 40% d'entre eux n'ont pas vu cette possibilité.

**AES** : Pour ceux qui ont répondu à la question, ce sont les bacs techno et les bacs pro qui ont le moins sollicité l'avis. Concernant les bacs techno, ils ne l'ont pas fait car 65% d'entre eux n'ont pas eu connaissance de cette possibilité et 30% d'entre eux pensent qu'ils n'en ont pas besoin. Pour les bacs pro, 45% pensent ne pas en avoir besoin et 32% n'ont pas vu la possibilité de demander un avis.

Les bacs généraux n'ont majoritairement pas demandé l'avis car pour la majorité d'entre eux ils n'ont pas eu connaissance de cette possibilité et pratiquement un sur trois pensaient ne pas en avoir besoin.

Sollicitation de l'avis par Bac Droit				Sollicitation de l'avis par Bac AES			
	Oui	Non	Total		Oui	Non	Total
Bac général	37%	63%	100%	Bac général	48%	52%	100%
Bac Pro	48%	52%	100%	Bac Pro	43%	57%	100%
Bac techno	48%	52%	100%	Bac techno	42%	58%	100%
<b>Total</b>	<b>39%</b>	<b>61%</b>		<b>Total</b>	<b>46%</b>	<b>54%</b>	

### Pourquoi vous n'avez pas sollicité cet avis par type de bac ?

#### Droit

	Bac général	Bac Pro	Bac techno	Total
pas connaissance	37%	40%	54%	38%
autre vœux	3%	0%	8%	3%
pas besoin	52%	53%	29%	51%
procédure complémentaire	0,6%	0%	0%	0,6%
Je ne sais plus	7%	7%	8%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

### Pourquoi vous n'avez pas sollicité cet avis par type de bac ?

#### AES

	Bac général	Bac Pro	Bac techno	Total
pas connaissance	51%	32%	65%	53%
autre vœux	3%	11%	0%	3%
pas besoin	29%	45%	30%	31%
procédure complémentaire	8%	0%	0%	5%
Je ne sais plus	8%	12%	4%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	